

Compte rendu du conseil d'établissement du 26 juin 2025

Le quorum (14/18) étant atteint, la séance débute à 17h40

Représentants avec droit de vote absents: M BURK David (parent), MIÑO Juan Ignacio et KOKOREV Alisa (élèves), PONS Rémy (enseignant du primaire)

Ordre du jour

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 4 juin 2025
- 3 Préparation de la rentrée 2025
- 4 Rapport du proviseur sur le fonctionnement pédagogique
- 5 Questions diverses

1 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des présents

2 Le compte rendu du conseil d'établissement du 4/06/2025 est adopté à l'unanimité des présents

3 Préparation de la rentrée

Après avoir montré les effectifs inscrits et prévus pour la rentrée et pour répondre aux questions des représentants des enseignants du primaire, le Proviseur informe que des seuils pour les classes de primaire ont été définis et adoptés par le conseil d'administration dans le but d'optimiser nos ressources.

20 pour les classes multi-âges de Maternelle, 22 pour les classes de CP et les classes de CE1 - CE2 et de 24 pour les classes de CM1-CM2

La structure du lycée prévue est la suivante :

		rentrée 2025/2025				
		inscrits	classes	seuil	disponible	en attente
	TPS	19	1 ou 2			
cycle 1	ps ms gs	191	10	20	-9	6
cycle 2	cp	74	4	22	-14	6
cycle 2	ce1 ce2	166	8	22	-10	3
cycle 3	cm1 cm2	219	10	24	-21	4
		669	33 ou 34		-54	19
cycle 3	6	100	4	28		1
cycle 4	5	98	4	28		5
cycle 4	4	101	4	28		1
cycle 4	3	88	4	28		0
	2	90	4	28		3
	1	100	4	28		0
	T	90	4	28		1
		667	28			11
	total	1336				30

La faiblesse actuelle des effectifs en maternelle ne permet pas d'envisager 11 classes comme cette année scolaire. Les enseignants réclament que le seuil soit de 19, les contraintes budgétaires ne permettent pas de l'envisager, car le lycée faire face à des échéances concernant le projet immobilier notamment. Dans le passé récent, lors de la mise en place des classes multi-âges, les effectifs étaient de 15 par classe de maternelle ce qui ne doit pas être pris comme une norme puisque cela résultait plutôt d'une anticipation trop optimiste du nombre d'élèves.

Les représentants du primaire insistent sur les avantages pédagogiques d'un effectif plus réduit et expriment leur crainte que des parents pourraient renoncer à inscrire leur enfant en estimant que l'effectif par classe est trop important. Le Proviseur rétorque en précisant que le seuil est de 20 contre 24 en France et que la motivation des parents pour choisir notre établissement ne pouvait pas se réduire à la présence d'un ou deux élèves de plus par classe.

Le Proviseur indique que si les effectifs l'autorisaient à la rentrée, la structure serait alors modifiée.

Le conseil est alerté sur la réduction des PS et des MS compensée par un apport d'une quinzaine d'élèves en GS.

La TPS pourrait connaître l'ouverture d'un deuxième groupe si les effectifs atteignent la vingtaine.

Le Proviseur insiste sur le fait qu'il serait souhaitable que tous les personnels se mobilisent pour faire en sorte que notre établissement soit encore plus attractif. Il leur renouvelle toute sa confiance pour que les opérations comme les portes ouvertes ou les visites arrivent à convaincre les parents intéressés. Il ajoute que des enquêtes seront menées auprès des nouveaux parents notamment pour saisir au mieux leurs motivations, les motifs de satisfactions ou les déceptions et les éléments de décision.

Concernant le secondaire, les entrées compensent les sorties de l'établissement, motivées par des mobilités professionnelles notamment. Au dernier moment des ajustements de service ont été faits pour pallier la démission d'une professeure de mathématiques.

Enfin, il est à noter que les effectifs du DIL doubleront l'an prochain, atteignant près de cinquante élève. Un recrutement à temps partiel est prévu à cet effet.

4 Rapport du Proviseur sur le fonctionnement pédagogique

Le détail des comptes rendus se trouve en annexe.

Remarques générales

Le Proviseur remercie les équipes pédagogiques, la directrice du primaire, la proviseure adjointe, la vie scolaire et tous les autres personnels qui ont contribué au bon déroulement de l'année scolaire malgré les difficultés liées aux coupures de courant électrique au premier trimestre.

Tant au primaire qu'au secondaire, de très nombreux projets pédagogiques ont été menés, très souvent transdisciplinaires, ce qui est remarquable.

De plus, des sorties et voyages, nombreux aussi illustrent l'engagement des équipes à ouvrir le lycée sur son environnement.

L'Association sportive « compétition » a connu un franc succès, nos équipes ont participé à de nombreux tournois ou compétitions de Football, Basket-ball et Volley-ball. L'engagement et le sentiment d'appartenance ont porté les efforts des élèves. Nous remercions les éducateurs et

les professeurs impliqués. Le budget est équilibré et les inscriptions ont permis de supporter les coûts de transports, les salaires et les frais liés aux compétitions.

L'As « loisirs » a elle aussi bien fonctionné et a permis la découverte et la pratique de sports tels que le badminton, le ping-pong, la musculation, l'escalade. L'an prochain, le tarif reviendra au tarif pratiqué en 2023/2024.

Beaucoup d'activités artistiques et culturelles ont été proposées pour tous les niveaux et ont fait l'objet de représentations pour les parents notamment lors des événements comme le Marché de Noël ou la Fête de la Francophonie.

Les élèves du primaire et du secondaire ont participé à de nombreux concours et ont remporté des prix comme par exemple le CP de Mme DENERF. *Prix Coup de cœur de l'AEFE POUR LE CONCOURS NAH 2024-2025.*

L'hommage à Alfredo GANGOTENA a donné lieu de nombreuses activités pédagogiques telles que : des lectures de poèmes au cimetière devant sa tombe, une exposition au CCC qui porte désormais le nom du poète, une représentation de théâtre par des élèves de 1^{ère} et terminale de l'enseignement de spécialité LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ETRANGERES ET REGIONALES Espagnol.

En Primaire, un gros travail a été fait concernant l'animation et l'harmonisation pédagogique, le suivi des élèves à besoins particuliers et l'utilisation d'outils numériques.

Notons aussi la mise en place des **cafés des parents** qui permettent une meilleure compréhension des enjeux et du fonctionnement de l'école primaire.

Bilan et Axes de Travail Prioritaires pour 2025-2026

Cette année scolaire a été une année de diagnostic, de restructuration et d'impulsion. Les fondations ont été posées pour harmoniser nos pratiques et améliorer le suivi de chaque élève. Si la résistance au changement a été un défi, la mise en place de cadres clairs et d'actions ciblées a permis d'amorcer une dynamique positive.

Pour l'année 2025-2026, les axes prioritaires seront les suivants :

Finaliser la restructuration de la Section Internationale : Mettre en œuvre la nouvelle organisation (élèves répartis, professeurs référents stables) et en évaluer les bénéfices sur les apprentissages et le bien-être des élèves.

Instaurer le Conseil des Élèves : Créer et dynamiser cette instance pour renforcer la participation des élèves à la vie de l'école, développer leurs compétences citoyennes et améliorer le climat scolaire de manière participative.

Consolider la culture pédagogique commune : Poursuivre et approfondir les formations sur la pédagogie explicite, la différenciation en classe multi-niveaux et l'évaluation positive pour garantir la cohérence et l'efficacité des enseignements dispensés à tous les élèves.

Professionaliser l'accompagnement des EBEP : Formaliser le rôle des AESH à travers un cahier des charges précis et renforcer la collaboration entre enseignants, AESH et le service de psychologie grâce aux outils mis en place. L'objectif étant de créer un pôle inclusion sous trois ans.

En Secondaire, le BFI a été mis en place et concerne une quinzaine d'élèves. Cela s'inscrit dans le prolongement du parcours linguistique de certains de nos élèves qui ont acquis un niveau très solide en anglais. La DNL est promue de la 6^{ème} à la 2^{nde} en sciences et en histoire-géographie selon les niveaux.

En 6^{ème} et en 5^{ème}

Bilan des groupes de besoin mis en place en lettres:

6^{ème} : le collègue en co-animation a travaillé avec les élèves en difficulté en petits groupes dans une salle à part sur les mêmes thématiques que celles traitées en classe (essentiellement sur la langue française).

5^{ème} : deux classes en barrette ont été mélangées et divisées par niveaux de compétences. Le collègue en co-animation a pris en charge le groupe fragile sur les mêmes thématiques que le groupe fort mais simplifiées et en groupe réduit. Le niveau intermédiaire a été pris en charge par un/e collègue durant toute l'année scolaire. Les niveaux fort et fragile ont travaillé ensemble durant les heures de non co-animation. Une progression annuelle commune a été établie.

Bilan des groupes de besoin mis en mathématiques:

Pour les niveaux de 6^{ème} et 5^{ème} nous avons adapté le dispositif « groupes de besoin ». Deux classes ont été alignées avec 3 professeurs.

Ce dispositif a été maintenu seulement au premier trimestre à cause des difficultés que cela causait au niveau de l'organisation, entre autres concernant le temps de concertation avec les collègues concernés.

Pour maintenir la différenciation, nous avons mis en place du co-enseignement.

Travail en demi-groupes en mathématiques

C'est un dispositif qui fonctionne très bien, sur les classes de 4^{ème} et 3^{ème}. Ce dispositif permet vraiment de faire la différenciation et de mettre en place la préparation au brevet en profitant des petites salles avec le tableau roulant (classes flexibles). Cette disposition facilite énormément la différenciation, la diversification des types de travaux par îlots, l'apprentissage entre pairs, etc... cette organisation nous semble la plus fonctionnelle et la plus efficace, tant au niveau organisationnel qu'en terme pédagogique.

Divers :

En 4^{ème}, les élèves ont passé le passeport EDIUCFI dont l'enjeu de l'EDUCFI est de sensibiliser les élèves, dès l'école, à la compréhension des principes d'établissement d'un budget, aux notions de monnaie, de dépenses, de crédit et d'épargne.

En 3^{ème} des révisions, des oraux et un DNB blancs ont été organisés afin de préparer au mieux les élèves aux exigences de l'examen.

En 1^{ère} et terminale des bacs blancs ont été mis en place au cours du 3^{ème} trimestre.

Concernant l'orientation Post bac et Parcours sup, 61% des terminales a fait des vœux et tous ont obtenu au moins une proposition.

La Vie scolaire constate surtout que le nombre d'absences a fortement augmenté au 3^{ème} trimestre ainsi que les retards. Le règlement intérieur a été modifié pour essayer de limiter ces derniers.

Le CESCE a élaboré et mis en place un programme ambitieux dont l'essentiel des objectifs a été atteint. Les disciplines scientifiques y ont largement contribué concernant l'éducation sexuelle et affective, l'éducation au développement durable et le programme pHare avec bien entendu le concours de la vie scolaire et du DECE.

Les directions du primaire et secondaire ont organisé des réunions de suivi des élèves hebdomadaires.

Le taux de remplacement par les professeurs du secondaire approche les 50%, la vie scolaire palliant les autres absences de professeurs. Certaines absences ont permis l'organisation d'activités comme PIX ou autres activités éducatives, voire l'organisation de devoirs sur table.

5 Questions diverses : elles portaient sur la préparation de la rentrée 2025 et ont donc été traitées lors du point 3.

Fin de séance à 19h30